

Les Cahiers de droit

Présentation

Renée Joyal



Volume 37, Number 1, 1996

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/043373ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/043373ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Faculté de droit de l'Université Laval

ISSN

0007-974X (print)

1918-8218 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Joyal, R. (1996). Présentation. *Les Cahiers de droit*, 37(1), 5–5.
<https://doi.org/10.7202/043373ar>

Tous droits réservés © Faculté de droit de l'Université Laval, 1996

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Présentation

Les textes qui suivent — qu'il nous est agréable de publier aux *Cahiers de Droit* de l'Université Laval — sont issus de communications présentées lors d'un colloque de réflexion sur le droit civil tenu en octobre 1995 à l'Université du Québec à Montréal. Le colloque en question, organisé par le Département des sciences juridiques et le Groupe de recherche en droit civil et commercial, inaugurerait une série de rencontres destinées à faire état, d'un point de vue analytique, de l'évolution du droit civil québécois. Le processus d'élaboration du nouveau *Code civil du Québec* a en effet illustré de manière éclatante la nécessité d'un examen permanent de la règle de droit civil dans la perspective des divers enjeux de justice, de liberté et d'efficacité qu'elle soulève.

Sur le thème « La loi du plus fort, les droits du plus faible », les auteurs ont exploré différents secteurs du droit civil ; cet angle d'analyse leur a en effet permis de mettre au jour des données d'un intérêt primordial, de même que d'articuler maintes interrogations et réflexions, tant en matière de contrats et de consommation que d'accès à la justice, ou encore sur la place des enfants dans le système judiciaire.

Nous osons espérer que la tenue du colloque et la présente publication des actes contribueront à accroître l'intérêt des étudiants et de l'ensemble de la communauté juridique pour l'étude du droit civil dans une optique d'analyse fondamentale et de réflexion sociale.

Renée JOYAL
Coordonnatrice du Groupe de recherche
en droit civil et commercial
Responsable du colloque